

Dossier d'inscription

Club Nautique de Rennes



Centre Nautique de Rance

Madame, Monsieur,

La saison 2009-2010 va bientôt redémarrer ! C'est pourquoi, nous nous permettons de vous envoyer ce courrier avec tous les documents nécessaires à votre inscription pour cette nouvelle saison .

En tant que locataire d'un emplacement de parking et/ou de casier de rangement à l'école de voile de Saint-Suliac, nous vous rappelons, comme cela est précisé dans le règlement signé en début de saison dernière, que vous avez jusqu'au 15 septembre 2009 pour faire votre réinscription.

Ainsi, vous trouverez ci-joint :

- le bulletin d'inscription 2009-2010 (à signer et à remplir)
- le règlement du parking et/ou du casier (à signer et à remplir).

Nous vous rappelons que le parking et le casier fonctionnent du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante. Nous vous demandons de renouveler votre cotisation pour le 15 septembre dernier délai car après cette date vous ne serez plus prioritaire.

Rappel des tarifs des casiers et parking (tarifs en €)

	<i>Casiers</i>	<i>Parkings</i>
<i>Année</i>	100 €	240 €
<i>Juin/juillet ou août</i>	35 €	70 €
<i>Au mois (< 1an)</i>	17 €	35 €

Dans l'attente de vous revoir, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le président
Didier BUTAULT

**Centre Nautique
de Rance**

Quai de Rance
35430 Saint-Suliac

**Club Nautique
de Rennes**

Le moulin d'Apigné
35000 Rennes

Téléphone/Fax :

02 99 58 48 80

E-mail :

cn.rennes@wanadoo.fr

Site :

<http://perso.wanadoo.fr/cn.rennes>



Mot du Trésorier

Pour ceux qui le désirent, le règlement de la saison sportive peut être échelonné sur trois mois (septembre, octobre, novembre). Il vous suffit, lors de l'inscription, de libeller trois chèques en précisant la date d'encaissement souhaitée. Cette fiche doit être accompagnée d'un chèque d'acompte de 30 % pour valider l'inscription.

IMPÉRATIF : L'intégralité de la saison sportive doit être réglée au plus tard fin novembre.

Les chèques-vacances et les coupons Sport sont acceptés (excepté pour le paiement de l'adhésion et de la licence).

Le club a décidé de prendre en charge les frais d'inscription aux différents championnats de France FFV. Les coureurs ayant participé l'été 2009 à l'un de ces championnats pourront déduire ces frais du montant de leur inscription à la saison sportive 2009-2010. Il leur suffira de présenter un justificatif lors de l'inscription.

Les coureurs rentrant dans le cadre de l'opération de la Région Bretagne « chèque Sport » (nés en 1992/1993/1994) pourront déduire les 15€ du montant de leur inscription à la saison sportive 2009-2010. Il leur suffira de présenter le chèque sport.

Pour toute difficulté ou cas particulier, vous pouvez vous adresser :

soit au trésorier : gwen.courtel@gmail.com

soit au président : didier.butault@free.fr

INSCRIPTIONS à partir du 1^{er} août 2009

Reprise des entraînements : 5 septembre 2009 pour D1, D2 et D3
12 septembre 2009 pour les Lasers
12 septembre 2009 pour le Catamaran
12 septembre 2009 pour le Kayak

Dossier d'inscription à retourner dûment complété et signé pour le **15 septembre 2009** maximum.

Fonctionnement de la section sportive du CNR

La section sportive du club fonctionne sur le principe du bénévolat, la plupart des entraîneurs consacrent une partie de leur temps libre à l'entraînement des jeunes.

La section est divisée en trois activités : **Optimist, Planche à voile** et **Laser**.

Chaque activité a un responsable qui coordonne et gère son activité.

Les entraîneurs sont responsables de l'attribution du matériel, la règle en vigueur est de donner le meilleur matériel au jeune qui a fait les meilleurs résultats.

Il peut y avoir des exceptions, ces dernières sont décidées en comité directeur du club.

Le matériel est attribué en état en début d'année, la casse liée à l'usure est à la charge du club, toute autre forme de dégradation ou perte est à la charge du coureur. L'entraîneur est le seul à juger de la cause de la casse.

Toute dégradation liée à un mauvais entretien du matériel peut se traduire par une exclusion du club (décision prise en comité directeur).

Les entraînements sont gérés par les entraîneurs qui décident ou non de faire naviguer les jeunes. Le changement de division est de la responsabilité de l'entraîneur avec l'accord du responsable d'activité.

Les responsables d'activité gèrent au mieux les absences de leurs entraîneurs.

Les coureurs signalent leur absence au club et sont tenus de participer à tous les entraînements sauf cas exceptionnel.

L'entraîneur gère l'organisation du transport du matériel et des coureurs. Ce transport est à la charge des parents. Il est fortement recommandé qu'un parent se propose comme responsable organisation matérielle pour alléger la tâche de l'entraîneur afin que celui-ci se consacre exclusivement au sportif.

Grande
Braderie de
vêtements et
de matériels
nautiques,

le **12**
septembre
2009 à

14h00
au Centre
Nautique de
Saint-Suliac

Pour tous
renseignements
contacter **Patricia**

E.LECLERC

BP
BANQUE
POPULAIRE

Eplast

VOILES

**Surf
avenue**

Modalités d'adhésion

Documents à fournir **uniquement** pour les écoles de sport (planche à voile, optimist, laser) et pour les cartes loisirs/énergie :

- 1 attestation de natation
- 1 certificat médical d'aptitude à la pratique de la voile ou du kayak
- 1 photo d'identité
- 1 enveloppe A4 timbrée à 0,88 € à votre adresse + 3 timbres (tarif normal)
- L'engagement (ci-dessous) signé
- 1 autorisation parentale pour les mineurs
- Le règlement de la mise à disposition du parking signé

Engagement

Je soussigné(e) déclare solliciter mon adhésion comme membre de l'association Club Nautique de Rennes. Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association. Je m'engage à respecter ces règles et notamment, à payer les cotisations qui me seront réclamées.

Fait à _____, le _____
Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Réunion des
parents le

12

septembre
2009 à

17h30
à Saint-Suliac

Tarifs Ecoles de sport et loisirs du CNR Tarifs par personne en 2009-2010

PLANCHE À VOILE

Planche à voile D1 (avec matériels perso. 220 € + adhésion et licence)
1 saison (417 €) + 1 licence jeune (25 €) + 1 adhésion club (25 €) = **467 €**

Planche à voile D2
1 saison (361 €) + 1 licence jeune (25 €) + 1 adhésion club (25 €) = **411 €**

Planche à voile D3
1 saison (311 €) + 1 licence jeune (25 €) + 1 adhésion club (25 €) = **361 €**

DÉRIVEUR

Catamaran Jeune
1 saison (407 €) + 1 licence jeune (25 €) + 1 adhésion club (25 €) = **457 €**

Catamaran Loisirs Adulte
1 saison Loisirs adulte (280 €) + PVB (10 €) + 1 adhésion club (25 €) = **315 €**

Laser (avec matériels perso. 220 € + adhésion et licence)
1 saison (482 €) + 1 licence jeune (25 €) + 1 adhésion club (25 €) = **532 €**

Optimist D1 (avec matériels perso. 220 € + adhésion et licence)
1 saison (417 €) + 1 licence jeune (25 €) + 1 adhésion club (25 €) = **467 €**

Optimist D2
1 saison (361 €) + 1 licence jeune (25 €) + 1 adhésion club (25 €) = **411 €**

Optimist D3
1 saison (311 €) + 1 licence jeune (25 €) + 1 adhésion club (25 €) = **361 €**

KAYAK

Jeune avec Kayak perso. 180 € + licence jeune (34 €) + 1 adhésion club (25 €)
1 saison (280 €) + 1 licence jeune (34 €) + 1 adhésion club (25 €) = **339 €**

Adulte avec Kayak perso. 180 € + licence adulte (44 €) + 1 adhésion club (25 €)
1 saison (280 €) + 1 licence adulte (44 €) + 1 adhésion club (25 €) = **349 €**

E.LECLERC

BP
BANQUE
POPULAIRE

Eplast

VOILES

Surf
avenue



Centre Nautique de Rance

Quai de Rance
35430 Saint-Suliac

Club Nautique de Rennes

Le moulin d'Apigné
35000 Rennes

Téléphone/Fax :
02 99 58 48 80

E-mail :
cn.rennes@wanadoo.fr

Site :
<http://perso.wanadoo.fr/cn.rennes>

E.LECLERC



Eplast



Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :

Né(e) le : à

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. :

Port. :

E-mail :

Autorisation parentale

Je soussigné(e) représentant légal de

(lien de parenté : autorise l'enfant précité à participer, au sein du Centre Nautique de Rance de Saint-Suliac, aux entraînements de :

- Planche à voile D1/D2/D3 Laser Kayak
 Optimist D1/D2/D3 Catamaran

Horaires : de 14h00 à 17h00

Le mercredi et le samedi (Optimist D1 et Planche à voile D1)

Le samedi pour les D2/D3 et Catamaran

J'autorise également, en cas d'urgence, la conduite de cet enfant dans un établissement hospitalier où toute intervention chirurgicale pourra être pratiquée en cas de nécessité. Je déclare prendre connaissance du règlement intérieur affiché dans l'école de voile et m'assurer que l'enfant précité fait de même, avec mon aide.

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom : Prénom :

Tél. domicile : de h. à h.

Tél. bureau : de h. à h.

Portable : de h. à h.

Fait à, le
Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Attestation pour le transport lors des régates, stages et entraînements

Je soussigné(e) autorise mon enfant
à participer aux :

- Régates Stages Entraînements
 Planche à voile Catamaran Optimist Kayak
 Championnats : D1 D2 D3
 Coupes : D1 D2 D3

Merci de cocher la (ou les) case(s) correspondante(s)

Fait à, le
Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »